

Affiché le 02/03/2021

Retiré le 12/03/2021

<b>Séance du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> mars 2021</b> <b>Compte rendu sommaire</b>
--

Nombre de conseillers municipaux élus : 33, en fonction : 33, présents .....	30
Représentées par pouvoir.....	02
Absente.....	01
Excusé.....	00

- 1) Le secrétaire de séance désigné à l'unanimité est Madame Béatrice GRETH, adjointe au Maire.
- 2) Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 décembre 2020.
- 3) Le Conseil Municipal prend acte, à l'unanimité, de l'installation de Monsieur Fabrice THORAVALE en qualité de conseiller municipal suite à la démission de Madame Blandine SAMBRONI.
- 4) Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir son adhésion au dispositif « Carte Culture » pour 3 années supplémentaires.
- 5) Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable au pacte de gouvernance de Mulhouse Alsace Agglomération.
- 6) Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la proposition de modification de l'article 2.1 § 2 des statuts du Syndicat de communes de l'Île Napoléon et émet un avis défavorable à l'adhésion à cette nouvelle compétence.
- 7) Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable à l'adhésion de la commune de Munchouse au Syndicat Mixte des cours d'eau et des canaux de la Plaine du Rhin.
- 8) Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les modifications du règlement intérieur applicable au personnel de la Ville d'Illzach.
- 9) Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de la création des emplois permanents à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021.
- 10) Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la mise en place du Forfait Mobilités Durables, à compter du 1<sup>er</sup> février 2021.
- 11) Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité à recourir au service « Missions temporaires » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin pour assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles.
- 12) Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, le rapport d'orientation budgétaire 2021
- 13) Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport relatif à l'utilisation de la DSUCS perçue par la Ville d'Illzach en 2020.
- 14) Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le programme d'extension 2021 de la vidéoprotection ainsi que son plan de financement prévisionnel.
- 15) Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir une maison en cœur de ville au 5 rue de Modenheim.
- 16) Le Conseil Municipal prend acte et avalise, à l'unanimité, la politique foncière de la collectivité.

- 17)** Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de conclure une servitude de cour commune - Projet de constructions sur le site de l'ex-Caesar.
- 18)** Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de conclure l'avenant correspondant à l'extension de l'école maternelle Alphonse Daudet.
- 19)** Le Conseil Municipal décide, avec 30 voix et 2 abstentions, de conclure l'avenant correspondant à la reconstruction du terrain synthétique au complexe sportif Joseph Biechlin.

**INFORMATIONS**

**DIVERS**



Le Maire,

Jean-Luc SCHILDKNECHT